
Sécurité aux entrées et sorties des élèves de l'école L. Fouquet à Maromme.

Numéro d'inventaire : 1998.03963.3

Auteur(s) : R. Cuvilly

J. Picard

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Mairie de Maromme (Paris)

Date de création : 1997

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : 1 feuille polycopiée.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Mots-clés : Gestion des établissements d'enseignement

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Maromme

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Seine-Maritime, Maromme

Ville
de
Maromme

MAROMME, le 26 NOVEMBRE 1997

LE MAIRE DE MAROMME

A ux

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE L. FOUQUET

FM.LM.JP

Madame, Monsieur,

Lors du dernier Conseil d'école,
les Représentants élus des parents ont évoqué le problème crucial
de sécurité aux entrées et sorties des élèves.

Je rappelle qu'à ce jour la Municipalité a décidé de confier
la responsabilité de ces rentrées et sorties aux personnels de service
des écoles. Ceux-ci connaissent bien tous les enfants et facilitent de
ce fait les traversées de rues sur les passages protégés.

Les dames de service, revêtues d'un boudrier fluorescent,
dotées d'une plaquette de circulation, règlent, sur le bord de la zone
peinte, le transfert des élèves.

Pour que cette opération soit efficace, il est demandé aux
adultes, qui accompagnent les élèves, de respecter les règles de sécurité
suivantes :

- * ne pas stationner avec leur véhicule sur les passages protégés
- * traverser toujours sur les passages protégés
- * respecter les consignes de la dame de service qui autorise ou non le
passage des piétons
- * stationner hors des lignes jaunes et des barrières de protection

En outre :

- le gardien municipal sera présent en fonction de sa disponibilité
- les agents de police du Commissariat de MAROMME interviendront ponc-
tuellement sur les points dangereux.

PARENTS, nous comptons sur votre participation, sur votre
discipline, sur votre sens civique.

"LA SECURITE DE VOS ENFANTS EST A CE PRIX".



Boîte Postale 1095
76153 MAROMME CEDEX
☎ 02 32 82 22 00
Fax Service administratif
02 32 82 22 28
Fax Service financier
02 32 82 22 29
Services Techniques
☎ 02 32 82 36 40

J. PICARD,
Maire Adjoint
Président de la Commission
scolaire

R. CUVILLY,
Maire Adjoint
Chargé de la Sécurité

Toute la correspondance doit être adressée à Madame le Maire de Maromme.

